N°2 - Novembre 2021

CorDeMAG'

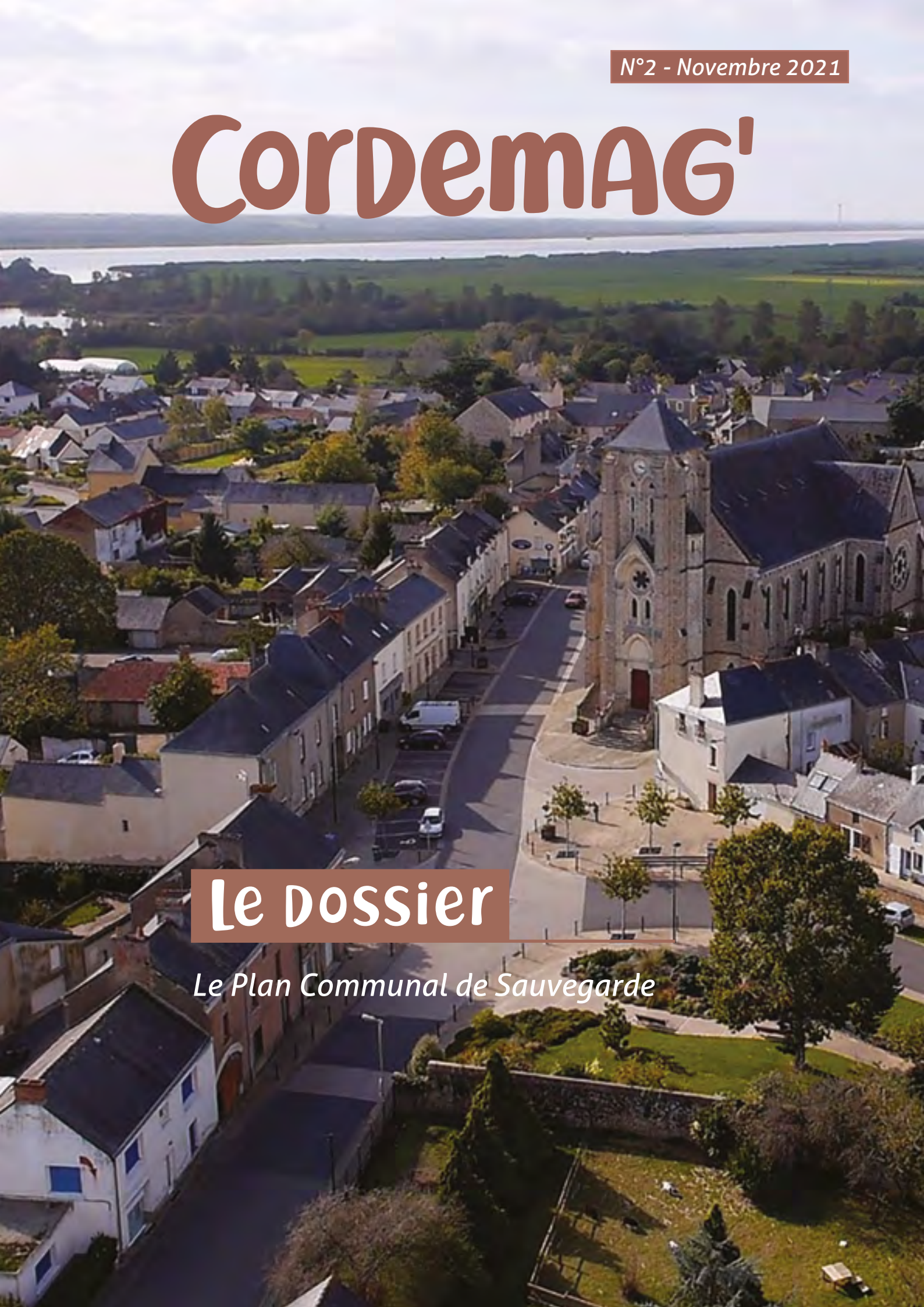

Le Dossier

Le Plan Communal de Sauvegarde

Édito

Chères Cordemaisiennes, Chers Cordemaisiens,

Nous pensions la pandémie derrière nous, elle semble vouloir rester encore un peu… Mais quelle que soit l'évolution de la situation, soyez assurés que **les élus, à l'écoute de la population, seront toujours à vos côtés** pour vous soutenir et agir en conséquence dans ces moments de crise.

C'est d'ailleurs le but du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) que la commune est actuellement en train de mettre à jour. C'est un travail de fond énorme, entrepris par nos services, pour répertorier et analyser les risques susceptibles de se produire. Il en existe 13 à Cordemais ; vous pourrez en prendre connaissance dans le dossier de ce Cordemag'. Plus que prévoir, la commune se doit surtout de **prévenir en amont ses habitants** des dangers qui pourraient survenir sur son territoire. Aussi, elle vous incite, foyers Cordemaisiens, à vous inscrire au système **TÉLÉALERTE** mis en place et à étudier attentivement le **DICRIM**, document qui renseigne la population sur les préconisations à prendre avant et les bons gestes à adopter pendant. Ce livret sera distribué dans vos boîtes aux lettres en début d'année prochaine.

La situation sanitaire, si elle perturbe l'organisation de quelques événements, n'empêche pas pour autant les élus d'avancer sur les projets. **De nombreux travaux ont été entrepris, ou sont actuellement en cours,** dans divers villages, bâtiments et rues du bourg. Un descriptif vous en est fait dans la rubrique « Zoom sur… ». En parallèle, nous continuons à travailler sur le projet « Cœur de Bourg », toujours en collaboration avec vous, Cordemaisiennes et Cordemaisiens.

Enfin, je suis fier de vous annoncer que la commune, grâce au travail remarquable des agents du restaurant scolaire et à la volonté de notre équipe municipale, a obtenu le label **« Territoire Bio Engagé » avec 2 épis.** La part du Bio, dans l'assiette de vos enfants, n'est pas loin d'atteindre les 50 %. Une pancarte, avec nos 2 épis largement mérités, trônera bientôt à l'entrée de la ville et accompagnera celle de nos « 3 fleurs ».

En attendant de vous retrouver prochainement via nos divers supports de communication, ou lors de manifestations… je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à la cérémonie des voeux prévue le vendredi 7 janvier 2022 !

Daniel GUILLÉ,
Maire de Cordemais

Sommaire

4 **Actus en images**
Des Héros à Cordemais
Un feu merveilleux
126 kg en moins dans la nature
Un anniversaire plus que réussi !
74 Jaguars à l'hippodrome
Des retrouvailles au son de la musique celtique

6 **Zoom sur...**
Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières : Ça bouge sur la commune...
Cœur de Bourg : un atelier et une balade
2 épis pour le Bio du restaurant scolaire

8 **La vie associative**
Culture
- Une pléiade d'activités culturelles
- La vie en 3D

Sport
- L'art d'obéir...
- La randonnée de toutes les retrouvailles

Environnement : Apprendre en s'amusant
Social
- La bourse aux vêtements
- Nos aînés dévoilent leur savoir-faire

11 **Le dossier**
Le Plan Communal de Sauvegarde

16 **La vie de vos commissions**
Vie associative, sport, culture et communication
- Du monde au Forum des associations

Relations sociales, Conseil des Sages et monde agricole
- Des Sages à Cordemais

Vie scolaire, enfance jeunesse
- Un pique-nique de folie
- Les chiffres de la rentrée

Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine

18 **La vie de vos commissions**
Espaces végétalisés, transition écologique
- Recyclez vos masques !
- La seconde vie de vos sapins de Noël

Solidarité, proximité des services publics, commerces, artisanats et Conseil des Jeunes
- Communiquer avec nos artisans et commerçants

19 **Au cœur de...**
Finances publiques et budgets communaux
- Élaboration du budget communal : comment ça marche ?
  - Les étapes d'élaboration
  - La constitution du budget communal

3 femmes qui n'ont pas froid aux yeux !
- Au bout des ciseaux
- Le bien-être au naturel
- Une reconversion en décoration

23 **Reportage**
Cormaris Thriathlon : une école 2 étoiles
- Former le corps et la tête
- De jeunes triathlètes se distinguent

24 **Agenda**

25 **État-civil**

26 **La tribune**

Publication éditée en novembre 2021 par la commune de CORDEMAIS à 2 000 exemplaires.
Directeur de publication : Daniel GUILLÉ, Maire
Conception, élaboration, rédaction et photographie : service communication - Tél.: 02 40 57 80 93
Illustrations : Isabelle ABRAHAM (dossier sur le PCS) et service communication
Remerciements aux associations, à Xavier TROCHU et aux Films de l'Estuaire.
Impression : Kalydéa - 02 40 58 31 03
Kalydéa respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT

ACTUS EN IMAGES

Des Héros à Cordemais !

Depuis plus de 10 ans, la course des Héros a réuni des milliers de personnes autour de valeurs d'engagement et de solidarité ; le but est de lever des fonds pour l'association caritative de son choix, œuvrant pour la santé. Pour une première à Cordemais, plus de 500 participants ont récolté 170 000 €. Avant de courir, les Héros ont participé à une séance d'échauffement chorégraphiée par l'ASC Gymnastique au sein du village installé à l'hippodrome. De nombreux stands et animations donnaient un caractère festif à la manifestation. Les organisateurs, ravis de l'accueil, espèrent une 2ème édition à Cordemais !

Un feu merveilleux

Le 13 juillet, malgré les restrictions sanitaires, la commune a maintenu son feu d'artifice. En début de soirée, les Cordemaisiens ont été nombreux à profiter de la restauration proposée par le Club des Anciens. Ils se sont ensuite régalé les yeux avec le spectacle pyrotechnique de la Société STARDUST. Après avoir « enflammé » CORDEMAIS, les artificiers ont envoyé les bombes... Au rythme de la musique, un ballet de couleurs a illuminé le ciel. Les applaudissements nourris et les cris de joie ont résonné dans les tribunes de l'hippodrome : un moment merveilleux partagé en famille et entre amis.

126 kg en moins dans la nature

Le 26 septembre, les randonneurs qui ont participé à la « Rando nettoyage » à Cordemais, organisée par la section Marche de l'Association Sportive Cordemaisienne à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD), ont collecté 126 kg de déchets ! Une dizaine de sacs-poubelle de 120 litres, fournis par la commune, ont été remplis d'ordures de toute sorte ramassées sur les 3 parcours proposés et encadrés par les marcheurs de l'ASC. En famille ou entre amis, les participants ont nettoyé la nature et ils en sont chaleureusement remerciés. Tous espèrent à l'avenir ne plus trouver de détritus sur leurs chemins...

Un anniversaire plus que réussi !

Le 3 octobre, la Société des Courses de Cordemais a soufflé ses 120 bougies avec plus de 2 000 personnes à l'hippodrome. Exposition historique, voitures anciennes, balades en calèche ou à poney, danse country, orgue de barbarie, paëlla géante..., ont contribué à rendre cette journée conviviale et chaleureuse. La Fête des courses a ravi les plus jeunes avec ses animations et ses cadeaux, même si parfois il fallait être patient pour y accéder : 410 goûters ont été distribués aux petits pronostiqueurs. Les plus grands ont parié aussi, beaucoup même : « *il faut remonter à 2011 pour retrouver une somme pareille sur une réunion similaire* » explique Michel PRIOU, vice-président de la Société. « *Un très grand merci aux bénévoles qui ont su, une nouvelle fois, se mobiliser pour que cet anniversaire soit réussi !* ».

74 Jaguars à l'hippodrome

Le samedi 16 octobre, Jaguar Nantes et le Jaguar Enthusiasts'Club ont réussi le pari fou de réunir plus de 60 Type-E pour célébrer le 60ème anniversaire du modèle emblématique de Jaguar. Après un rallye promenade dans la région Nantaise, les 74 voitures de collection se sont posées à l'hippodrome de Cordemais pour une séance photo grandiose. Tout l'après-midi, le public a pu admirer le balai de ces véhicules rutilants, les approcher de près et glaner des renseignements auprès des pilotes ravis de discuter de leur passion. L'argent récolté grâce à l'inscription des participants à cette journée et à la vente aux enchères privée organisée par Jaguar Nantes, a été reversé intégralement à l'association « Enfance & Cancer – Hubert Gouin » qui soutient la recherche sur le cancer des plus jeunes.

Des retrouvailles au son de la musique celtique

Le 16 octobre, l'ACLC (Association Culturelle et de Loisirs de Cordemais) offrait un concert dans le cadre du festival Celtomania. Le public, ravi de retrouver son théâtre trop longtemps fermé, est venu nombreux. Cette soirée était orchestrée par deux groupes : « The Greenings », duo nantais au répertoire Irish'n'roll et « Corcha Cobs », duo morbihannais proposant des compositions rock aux accents folks irlandais. C'est donc au son très dynamique des titres de ces 4 musiciens, réarrangés pour l'occasion, que les spectateurs ont apprécié ces retrouvailles dans une ambiance très chaleureuse. Tout le monde a pu échanger ensuite autour du verre de l'amitié.

ZOOM SUR...

Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières

Ça bouge sur la commune...

Thierry GADAIS, 5ème Adjoint à la Cohésion du territoire, bâtiments et infrastructures routières, revient sur les travaux qui ont été entrepris sur la commune de Cordemais depuis le début de l'année. Petit tour d'horizon...

La voirie

« *Une attention toute particulière est apportée à* ***l'embellissement des villages*** » insiste Thierry GADAIS. Après l'Audiais, c'est Le Louaré qui a vu sa voirie et ses accotements réaménagés et une partie de son réseau d'eaux pluviales et d'eaux usées réparée. Idem pour Le Joncherais, dont les travaux vont débuter prochainement. De nouveaux busages de fossés et la réalisation d'enduits superficiels, là où c'était nécessaire, ont été réalisés au Pontreau et à La Papinais. « *Et il ne faut pas oublier les autres travaux d'entretien divers sur la voirie communale, dans l'agglomération et dans les villages, qui ont été entrepris tout au long de l'année* » précise Thierry GADAIS. En ce qui concerne la RD 49 et le parking de la gare, le maître d'œuvre a été retenu et l'étude a commencé : « *nous travaillons à la fois sur la réhabilitation de la liaison douce entre le bourg et la gare et sur l'extension du parking, soumise à des accords avec la SNCF* » informe-t-il. Les travaux devraient démarrer début 2022 et durer un semestre.

L'éclairage public

Dans le cadre de son **Schéma Directeur d'Aménagement Lumière**, en lien avec la convention signée avec le SYDELA (Syndicat départemental d'énergie de la Loire-Atlantique), des lanternes ont été changées en janvier dans les voies suivantes : rue de la Gagnerie du Moulin, rue des Colverts et Impasse des Hérons. « *Avant la fin de l'année, les rues d'Anjou, d'Armor, de Bretagne, de Vendée, de Touraine et du Sillon verront leurs 49 lampadaires remplacés par des lanternes Led, moins énergivores* » annonce Thierry GADAIS.

Les bâtiments

« ***Les bâtiments communaux demandent un entretien régulier*** ». Cela a été le cas cet été pour l'école Pierre et Marie Curie dont certaines classes et salles d'activités ont bénéficié de nouveaux volets roulants et faux plafonds. Des travaux de menuiserie et de peinture ont été exécutés au restaurant scolaire. L'hippodrome, le club house et les vestiaires du stade de football ont été repeints en extérieur. Les menuiseries de la Maison du port ont également été changées. « *Quant à l'espace associatif, rue des Sports, sa livraison est prévue pour la fin de l'année avec une mise en exploitation en janvier 2022* » ajoute Thierry GADAIS.

Les projets

Rue de Plaisance, les deux maisons qui étaient situées en face du rond-point viennent d'être démolies (photo ci-dessus) : « *la commune a acquis les terrains pour un* ***projet d'aménagement*** » explique Thierry GADAIS.
Les élus réfléchissent aussi à la **réhabilitation du bâtiment de la gare**, en complément de l'extension du parking et de la voie douce : « *nous voudrions matérialiser des bureaux ou open space pour du télétravail ou autres activités à destination des Cordemaisiens* » indique-t-il. « *Pour cela, la municipalité va déposer un* ***dossier de candidature à l'appel à projets « 1001 gares » lancé par la SNCF*** ».
L'Hôtel de Ville devrait, lui aussi, être réaménagé : « *nous envisageons de l'agrandir pour avoir une salle de Conseil et une salle des mariages indépendantes au rez-de-chaussée et une grande salle de réunion à l'étage* ». L'accueil sera repensé afin d'offrir aux usagers un espace bien distinct dédié à l'Agence Postale Communale. « *Ces travaux ne commenceront pas avant la rentrée 2022* ».

Coeur de Bourg : un Atelier et une BALADE

Dans le cadre du programme d'action « **Cœur de Bourg** », visant à engager un réaménagement de son centre-bourg, la commune a organisé un **atelier participatif** ouvert à tous les intéressés. Le 23 juin, 50 personnes (habitants, élus, acteurs économiques, sociaux et associatifs) ont échangé sur le projet et partagé leurs visions actuelles et futures de Cordemais. Cette rencontre, animée par Loire Atlantique Développement, chargé de l'étude, a permis de constater que les avis pouvaient diverger, tout en restant constructifs : « *il faudra trouver un consensus entre les "pro-nature" et "pro-urbain"* » remarque Daniel GUILLÉ, Maire.
Le 13 septembre, les élus se sont réunis autour d'experts en urbanisme, aménagement environnemental, architecture urbaine… pour une **visite guidée** de leur propre commune. « *Nous savions déjà que Cordemais avait un patrimoine architectural et naturel riche et intéressant* » explique Daniel GUILLÉ, « *mais cette **balade urbaine** nous a permis de le redécouvrir sous un autre angle et d'être interpellés par des particularités méconnues et quelques incohérences* ». Les réflexions tirées de ce constat seront ajoutées à l'analyse de Loire Atlantique Développement, en cours d'élaboration. Afin de la compléter, **d'autres rencontres et ateliers seront proposés** aux habitants et acteurs locaux début 2022.

2 épis pour le Bio du restaurant scolaire

« *La commune de Cordemais a obtenu le **label** « **Territoire Bio Engagé** » **avec 2 épis** pour la mise en valeur des produits issus de l'agriculture biologique au restaurant scolaire !* » annonce fièrement Hervé MALVAUD, responsable du restaurant scolaire « Les Hélianthes ». Cette labellisation est décernée par INTERBIO Pays de la Loire, association interprofessionnelle bio régionale qui récompense et accompagne dans leurs efforts les collectivités territoriales et les établissements de restauration qui atteignent les objectifs bio du Grenelle de l'Environnement et du Plan National Ambition Bio.
« *C'est la reconnaissance de plusieurs années de travail, mais surtout le résultat d'une volonté commune avec les élus qui ont accepté, sur proposition de mon équipe, d'augmenter le budget afin que la part du Bio devienne beaucoup plus importante dans le nouveau marché public des denrées alimentaires passé cette année* ».
À compter du 1er janvier 2022, la loi Egalim impose 20 % de bio dans la restauration scolaire. Avec **44,8 % de produits bio** mis en valeur actuellement et **68 % issus de circuit de proximité**, Cordemais méritait bien le niveau « 2 épis » : « *nous visons désormais les 50 % de Bio* » informe Hervé MALVAUD. Mais cette labellisation se mérite : « *les produits frais demandent beaucoup plus de préparation : épluchage, découpage… Et tout cela sans réclamer d'effectifs supplémentaires* » précise-t-il. Aussi, il remercie les agentes de production, Sandra BODIN, Claudine BOULBIN, Joséphine DAVID et Séverine LEBAUPIN, qui ne ménagent pas leur peine dans les cuisines. « *En plus d'agir pour l'environnement, nous apportons aux enfants une alimentation plus saine* ». Et pour le prouver, un panneau « TERRITOIRE BIO ENGAGÉ » accompagnera bientôt celui des « 3 fleurs » à l'entrée de la ville.

LA VIE ASSOCIATIVE

Culture

Une pléiade d'activités culturelles

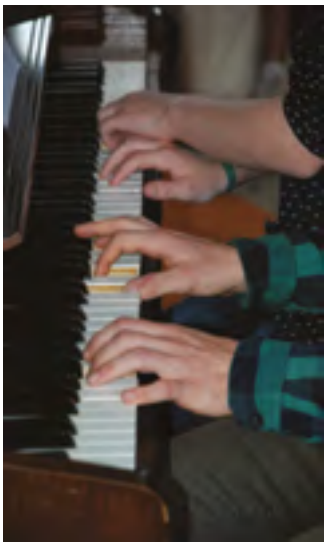

Depuis sa création en 1973, l'Association Culturelle et de Loisirs (ACLC) n'a cessé d'étoffer son panel d'offres culturelles à destination des Cordemaisiens. Danse, musique, arts plastiques, peinture, poterie, sculpture, théâtre, couture... autant d'activités qui se déclinent ensuite en plusieurs cours, comme la musique où sont enseignés des instruments différents, la danse où il est possible de pratiquer autant le classique que le moderne... Chaque matière décompose également ses cours en fonction du niveau et/ou de l'âge de chaque personne. Avec une rentrée « relativement normale », hormis l'obligation du Pass sanitaire pour les 12 ans et plus, les professeurs et leurs élèves ont été ravis de se retrouver en septembre : « *nous avons enregistré une légère baisse des inscriptions, sûrement due aux contraintes sanitaires. Certains se sont inscrits mais attendent la fin de l'obligation du Pass pour venir en cours* » indique Pascal DUBOIS, Président de l'ACLC. L'association a encore de la place pour quelques jeunes danseurs, musiciens et peintres de tous âges. Le théâtre peut aussi accueillir quelques apprentis comédiens, enfants, jeunes et adultes, notamment en improvisation. Alors, avis aux amateurs ! Chacun peut trouver, dans cette pléiade d'activités culturelles, le cours qui lui convient...

Pour plus de renseignements
(contenu pédagogique, horaires, tarifs, etc.) et inscription :
ACLC au **02 40 57 78 09** ou à accueil@aclcordemais.fr

La vie en 3D

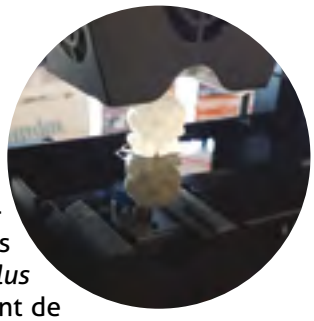

La 3D caractérise notre vision en « trois dimensions ». Sur une surface plane, il faut user d'effets de relief (ombrages...) pour que notre œil la perçoive. Il est désormais possible de fabriquer un objet réel avec une imprimante 3D. Le club informatique Micromédia vient d'en faire l'acquisition : « *nous devons rester dans l'air du temps si nous voulons intéresser le public* » explique Francis GRIGNON, bénévole de l'association et autodidacte sur la 3D. « *Cette technologie est devenue plus accessible, le club Micromédia pouvait se permettre cet achat* ». Il nous explique le fonctionnement de l'appareil : « *il faut commencer par dessiner l'objet grâce à un logiciel de modélisation 3D, puis passer par un second logiciel, le trancheur, qui découpe en millier de lignes la forme à imprimer ; on peut aussi utiliser un fichier libre de droits accessible sur Internet ou dans le catalogue du logiciel. Le découpage est envoyé à l'imprimante dont la tête, qui chauffe à 200°, dépose sur un plateau la matière, par couches de 0,2 mm d'épaisseur, jusqu'à obtenir la pièce finale. Celle-ci peut faire jusqu'à 30 cm de hauteur et 25 cm de largeur et profondeur* ». L'imprimante emploie des filaments plastiques : « *nous utilisons généralement du PLA, biomatériau à base d'amidon de maïs ; mais pour la réalisation d'une pièce mécanique plus solide, nous prendrons de l'ABS* ». Avec Alain TARCELIN, autre bénévole formé sur la 3D, ils donneront des cours d'initiation tous les 1ers jeudis du mois : « *la prochaine session est prévue le jeudi 2 décembre, à 20h* ». Le club prévoit également des ateliers « découverte » pendant les vacances.

Club Micromédia
au **02 40 57 89 81** ou à clubmicromedia@free.fr
Site : https://micromedia-cordemais.jimdofree.com
Local situé avenue des 4 vents à Cordemais
(dans le même bâtiment que la médiathèque)

L'art d'obéir...

Rappel au pied

Absence cachée

Se faire obéir de son animal de compagnie n'est pas toujours facile. Pour les chiens qui se sont présentés le 18 septembre au concours d'obéissance à Cordemais, obéir est tout un art... « *Près de 30 participants ont concouru dans une ambiance très conviviale, soit pour obtenir leur certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation (CSAU), soit leur brevet (1er niveau de compétition), soit en compétition de classe 1 à 3* » explique Babette HOARAU, Présidente de l'Éducation Sport Canin de Cordemais (ESC). L'obéissance est une discipline qui demande une grande complicité entre le chien et son maître. Devant l'œil critique du juge Hervé FRANÇOIS, « *une sommité dans le monde canin* », chaque chien a effectué, sous les ordres de son conducteur, des exercices bien orchestrés : des suites aux pieds, d'envoi en avant, de rapport d'objet, de position à distance, de rappels aux pieds... « *La précision et la rapidité d'exécution sont importantes* », indique-t-elle, « *mais la joie du chien et sa motivation à travailler sont aussi jugées* ». Elle se réjouit des bons résultats des adhérents du club : « *9 ont obtenu leur CSAU, une son brevet, et un a gagné en classe 1, à chaque fois avec mention excellente* ». De la motivation, il y en avait aussi parmi les bénévoles de l'ESC : « *sans leur mobilisation et leur enthousiasme, rien n'est possible !* »

Marche au pied en laisse

La randonnée de toutes les retrouvailles

Vincent DEROUF, secrétaire de la section Cyclo/VTT de l'Association Sportive Cordemaisienne (ASC), est plutôt enchanté de la Randonnée Cordemaisienne qui a eu lieu le dimanche 26 septembre : « *malgré les contraintes sanitaires, la pluie en début de matinée et les manifestations du même type organisées aux alentours, nous avons accueilli 711 randonneurs cette année* » se réjouit-il. « *C'est un peu moins que les autres éditions, mais compte tenu des conditions c'est très satisfaisant* ». Les randonneurs étaient aussi contents : « *notre parcours VTC familial a été apprécié car il permettait à tout le monde de participer* ». Autre nouveauté proposée : le circuit « Gravel » qui se pratiquait en vélo de route chaussé de pneus plus larges pour rouler aussi bien sur le bitume que dans les chemins ; « *ce n'est pas aussi technique que le VTT, ce qui le rend plus accessible* ». La section Marche de l'ASC proposait 3 circuits : « *170 marcheurs ont cheminé à travers les marais* ». Il rappelle que « *sans le travail des bénévoles en amont, qui débroussaillent et balisent les chemins, notre randonnée ne serait pas aussi attendue d'une année sur l'autre* ». Et justement, comme elle n'a pu avoir lieu l'année dernière, les participants, comme les bénévoles de l'ASC, étaient ravis de se retrouver enfin, les uns sur les chemins, les autres à l'organisation et à l'accueil.

Environnement

Apprendre en s'amusant

Du 29 septembre au 2 octobre 2021 se tenait, à la salle Artimon, un Escape game pour le moins original sur le thème des pollinisateurs sauvages. Mis à disposition par le Conseil Régional des Pays de la Loire et accueilli par la municipalité de Cordemais, l'Escape game « Mission Pollinisateurs » était animé par Estuarium. « *Les participants étaient contents. C'est un escape game qui fonctionne bien et qui permet aux familles de partager des moments ludiques* » explique Eric LEMERLE, chargé de mission patrimoine à Estuarium. 60 minutes montre en main, c'est le temps qu'avaient les participants pour résoudre une succession d'énigmes scientifiques en faisant appel à leur sens de l'observation, à leur ingéniosité, à leur habilité et à leur logique. « *Ici, c'est la dynamique de groupe qui prime* », car c'est bien en équipe que les participants ont pu venir à bout de leur mission. Au-delà de l'aspect ludique, l'Escape game était aussi l'occasion d'en apprendre plus sur les pollinisateurs. « *Souvent, quand les gens pensent aux pollinisateurs, ils pensent aux abeilles domestiques, alors qu'elles ne représentent en fait qu'une petite partie des ces insectes* ». Les participants ont ainsi pu découvrir le travail d'autres pollinisateurs, comme les abeilles sauvages ou encore les guêpes. La preuve que le crédo « apprendre en s'amusant » a encore de beaux jours devant lui !

Social

Des remerciements pour la bourse aux vêtements

C'est un nouveau succès pour la bourse aux vêtements d'hiver et articles de puériculture de Cordemais, qui s'est déroulée cette année du 15 au 17 octobre. « *Nous avons eu presque 200 dépôts. Ils sont de plus en plus nombreux à chaque bourse* » déclare Delphine GARAT, Présidente de l'Amicale Laïque et responsable de l'événement. Pour traiter cet intérêt grandissant des Cordemaisiens (et d'autres !) pour la bourse aux vêtements, il a fallu l'aide et la motivation d'une vingtaine de bénévoles, mobilisés sur cinq jours. Tout cet investissement en valait la peine, puisque l'Amicale Laïque a pu réaliser près de 400 € de bénéfices en retenant 10 % sur la vente totale de tous les articles. Ces gains serviront à l'achat de livres pour les enfants de l'école Pierre et Marie Curie, offerts à chaque classe en fin d'année. « *J'ai reçu cette année des mails de remerciements après la bourse de la part de personnes ayant déposé des articles et qui étaient très satisfaites de l'organisation et de l'accueil fait par les bénévoles* » se félicite Delphine GARAT.

Nos aînés dévoilent leur savoir-faire

Napperons, broderies, vêtements pour enfants… les membres du club des anciens ont exposé et proposé à la vente, le dimanche 17 octobre à la salle Estuaire, les travaux réalisés de leurs mains. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, le public a apprécié, comme il se doit, les galettes, crêpes, gâteaux et autres douceurs cuisinés par les pâtissières et pâtissiers de l'association. Près de 600 bottereaux ont été préparés et cuits la veille au Picotin, le bar extérieur de l'hippodrome. Les confitures maison, confectionnées avec les fruits de leurs jardins et les quelques citrouilles présentées, saison oblige, ont eu aussi beaucoup de succès. Les gains des ventes et de la tombola, qui promettait plus de 750 € de lots, aideront nos aînés à effectuer une sortie en décembre et à améliorer le dernier repas en commun de l'année.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
CORDEMAIS
PROTÉGEONS les CORDEMAISIENS & CORDEMAISIENNES
les ENJEUX
CORDEMAIS
LES RISQUES
PANDÉMIE
NUCLÉAIRE
TRANSPORT MARITIME
CANICULE
ATTENTATS
TEMPÊTE
SÉISME
INONDATION
RADON
INDUSTRIEL
CENTRALE THERMIQUE
GRAND FROID
MOUVEMENT de TERRAIN

***Le Maire est responsable de la protection de la population face aux risques potentiels et aux dangers qui pourraient survenir sur son territoire. C'est pourquoi chaque commune a l'obligation de mettre en place un* Plan Communal de Sauvegarde (PCS). *Mais les risques évoluent ; aussi, soucieux de la sécurité des Cordemaisiens, les élus ont décidé de réactualiser le PCS et de renforcer les moyens d'alerte auprès de la population, notamment avec le nouveau* DICRIM *(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) à destination des habitants et la* TÉLÉALERTE.**

Les objectifs du PCS

Comme son nom l'indique, l'objectif du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, est de sauvegarder, donc de **protéger la population d'une commune**. Pour cela, son contenu doit répertorier les risques potentiels susceptibles de survenir sur son territoire, évaluer leurs conséquences, répertorier les mesures préventives, les préconisations à communiquer aux habitants en amont et pendant, recenser les moyens humains et matériels à disposition et déterminer l'organisation pour le jour où un risque deviendrait réalité.

C'est dans ce cadre que Marie DESBOIS, Chargée de mission à la mairie de Cordemais, intervient : « *je suis là pour **actualiser le PCS** ; les risques évoluent, donc, au-delà d'une mise à jour, j'ai analysé, étudié le tout et ai mis en place une **démarche implicative et participative** auprès des équipes* » explique-t-elle. « *En plus des risques naturels, comme les inondations ou tremblements de terre, il y a les risques sanitaires et industriels. Il faut les prévoir* ». Pour cela, elle a fait appel aux connaissances d'**experts** : « *je travaille en lien avec les élus, les agents municipaux qui connaissent parfaitement le terrain, la préfecture, la centrale thermique, les pompiers... C'est un **travail collaboratif*** ». Mais elle tient à être claire : « *la commune n'a pas pour mission de se substituer aux secours. Elle doit **mettre en œuvre des moyens pour sauvegarder sa population**, pas pour la secourir ; des professionnels sont là pour ça !* »

Informer, alerter, mettre à l'abri, interdire si nécessaire, soutenir, assister... sont les rôles de la commune, aidée par l'intercommunalité. Et ce sont toutes ces démarches à accomplir en cas de danger qui sont listées dans le PCS et classées par risque. Ce document interne est destiné aux personnes (élus, agents municipaux, acteurs locaux, secours...) qui devront prévenir et/ou gérer la crise si un événement devait arriver. Des **formations et exercices seront régulièrement organisés** afin que les personnes qui doivent intervenir en cas de problème soient opérationnelles en toute circonstance.

L'organisation face à la crise

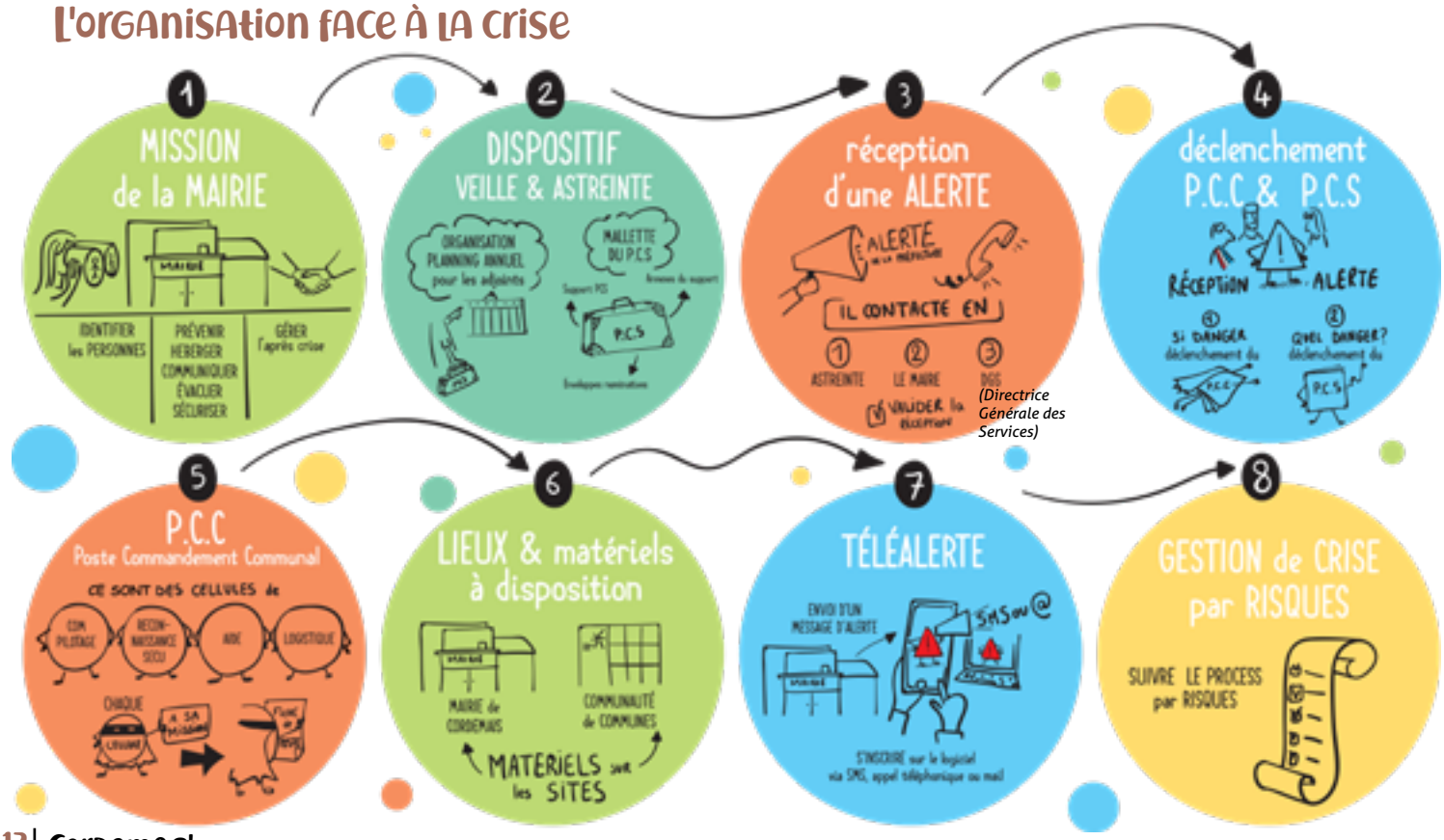

Les risques à Cordemais

À Cordemais, 13 risques, classés en 3 thèmes (majeurs, sanitaires et spécifiques), ont été identifiés.

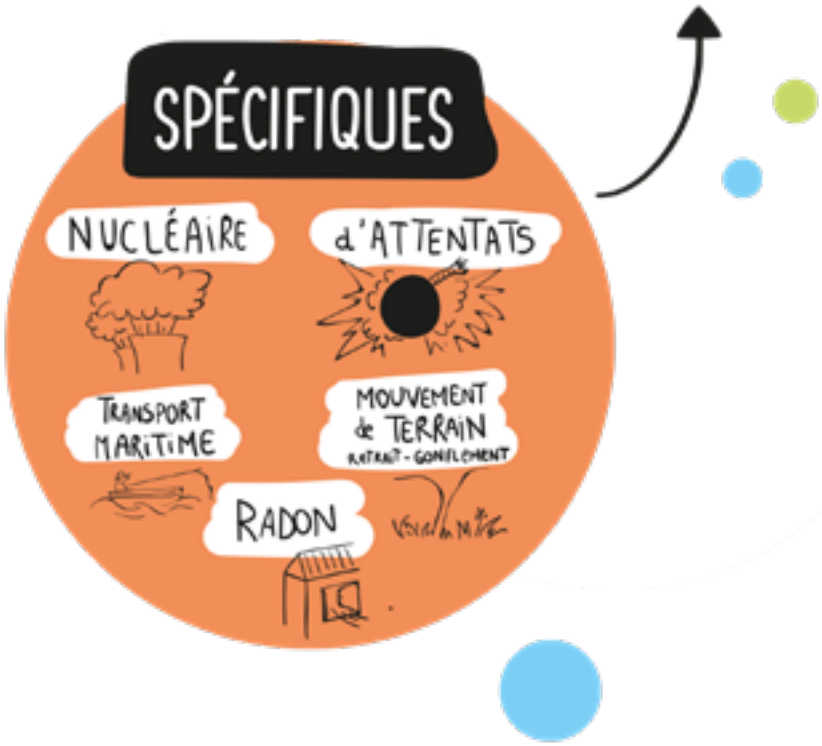

Mieux vaut prévenir que guérir…

Mais ne vous y méprenez pas, Marie DESBOIS ne se veut en aucun cas alarmiste : « *mieux vaut prévenir que guérir ! C'est dans ce but que les risques ont été inventoriés. Tout va bien !* ». De plus, elle sait que la commune est prête et que les Cordemaisiens peuvent faire preuve de solidarité en cas de besoin : « *nous avons pu le constater pendant la crise sanitaire. Au-delà du geste, cela a été un véritable soutien pour les équipes municipales* ».

Informer la population en amont

***Mais rien ne sert de prévoir sa sauvegarde si la population n'est pas informée en amont. Pour cela, la commune dipose de deux moyens de communication : le* DICRIM *(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et la* TÉLÉALERTE.**

Le DICRIM : les bons gestes face aux risques

Afin d'aider la population à **gérer l'avant, le pendant et l'après d'une crise**, la commune de Cordemais a réalisé un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** : « *il existait déjà mais avait besoin d'être mis à jour*» indique Marie DESBOIS. « *Il sera distribué à tous les foyers cordemaisiens dans le courant du 1er semestre 2022*». Ce livret **répertorie et explique tous les risques potentiels** auxquels la commune est exposée et **informe la population sur les préconisations à prendre** en amont, liste les équipements d'urgence à avoir tout le temps chez soi, à portée de main, et les attitudes de protection à adopter pendant l'événement. Ludique, il contient beaucoup d'illustrations afin de favoriser une meilleure compréhension et mémorisation, et ce à tout âge : « *il est important que les enfants en prennent également connaissance car si un danger arrive, ils seront aussi concernés et pourront réagir*». Lorsque les Cordemaisiens recevront le DICRIM dans leurs boîtes aux lettres, ils seront invités à l'étudier et à le garder précieusement : « *pourquoi ne pas le mettre dans les toilettes, un lieu où tout le monde passe et a le temps de lire... ?*» s'amuse Marie DESBOIS.

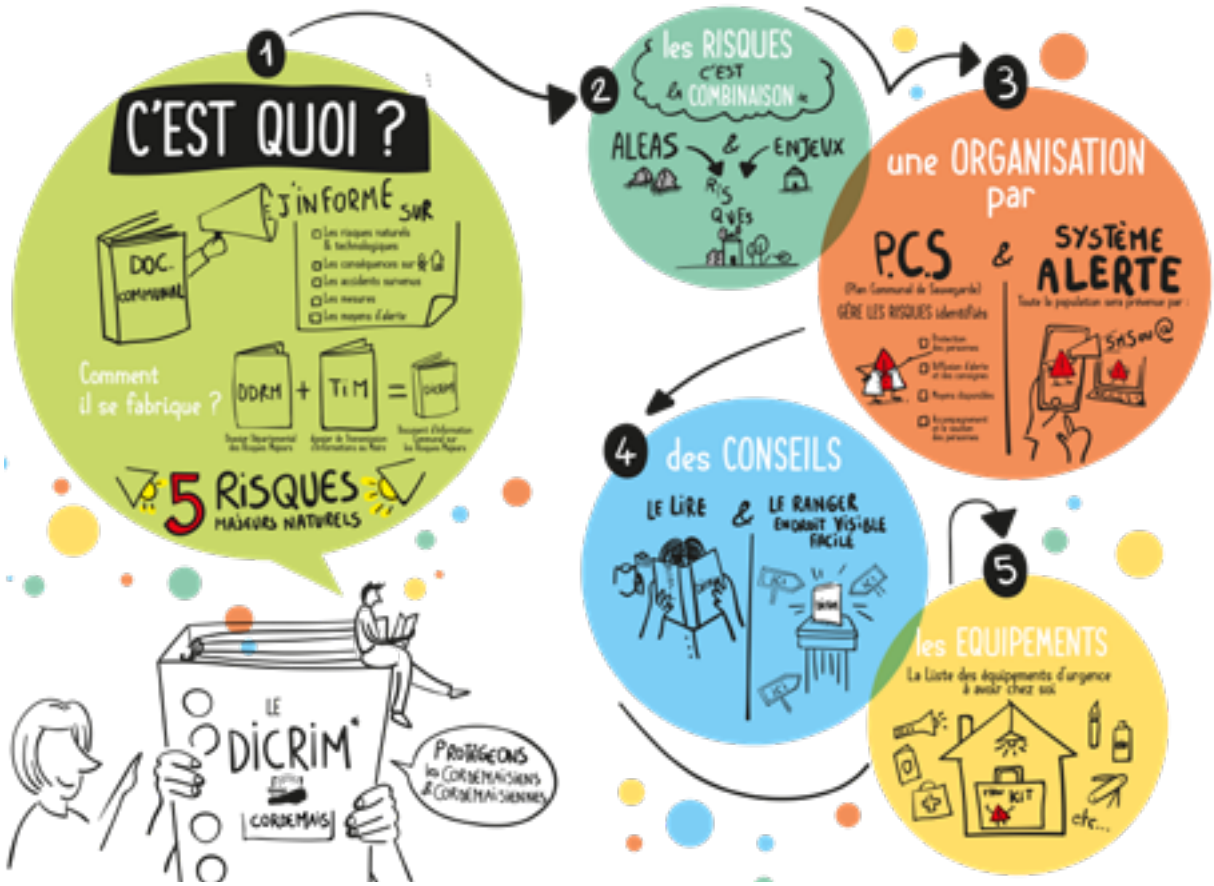

La TÉLÉALERTE : informer en cas de risque

Depuis quelques années déjà, la commune de Cordemais s'est dotée d'un système d'information et d'alerte : **TÉLÉALERTE. Cela lui permet d'alerter et d'informer les Cordemaisiens en cas de danger.**

Comment s'inscrire ?

Toute la population Cordemaisienne est invitée à s'inscrire au système TÉLÉALERTE afin de pouvoir être informée en cas de danger ou de risque imminent, mais aussi pendant la gestion de crise : « *c'est le meilleur moyen de recevoir une* ***information fiable et précise*** *en temps réel* » insiste Marie DESBOIS. Pour se faire, le citoyen doit se rendre sur le site www.cordemais.fr, cliquer sur l'icône « ALERTE POPULATION » (située dans la barre bleue « ACCÈS RAPIDES » en bas de la page d'accueil) et compléter le formulaire en ligne. « *Les personnes ne disposant pas d'accès Internet peuvent venir retirer un imprimé papier en mairie* » précise Marie DESBOIS. « *Mais l'insciption en ligne est recommandée* ». Bien entendu, conformément à la loi, **les informations renseignées restent confidentielles** et en aucun cas la commune ne les divulgue à un tiers afin de respecter la vie privée de ses concitoyens.

Comment ça marche ?

Lorsque les autorités compétentes informent d'un danger potentiel ou que des consignes doivent être diffusées pendant une crise, la commune envoie un **message vocal, un SMS ou un mail** : « *cela a très bien fonctionné lors de l'alerte rouge lancée par la Préfecture avant la tempête du 2 octobre dernier* » explique Marie DESBOIS. Mais il y a encore trop peu de personnes qui ont bénéficié de cette alerte. « *Il est crucial que* ***tous les foyers cordemaisiens soient inscrits*** *afin d'être prévenus* » insiste-t-elle. « *Le téléphone portable est à privilégier car il est facile d'avoir la confirmation que la personne a bien reçu le SMS* ». La sauvegarde de ses citoyens est primordiale pour la municipalité, mais sans la collaboration de tous les habitants la tâche sera plus compliquée. Aussi, **ceux qui ne sont pas encore inscrits au système TÉLÉALERTE sont invités à le faire le plus rapidement possible**.

Le registre des personnes fragiles et isolées

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grand froid, pandémie, etc...), le Maire doit constituer **un registre nominatif des personnes fragiles et isolées de sa commune** pour pouvoir leur porter assistance en cas de nécessité et leur apporter une **aide particulière** par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en cas de crise.
Aussi, si vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans, ou bien âgée de plus de 30 ans et inapte au travail, ou bien une personne adulte handicapée, vous êtes invitée, si ce n'est pas déjà fait, à vous inscrire sur le registre des personnes fragiles et isolées en remplissant un formulaire disponible auprès du CCAS de Cordemais.
ATTENTION : ce registre ne se substitue pas à celui de TÉLÉALERTE. Vous devez effectuer les deux démarches pour bénéficier des messages d'alerte et d'information ainsi que de l'aide spécifique à votre situation.

La réserve communale civile

La réserve communale civile est composée de ***citoyens bénévoles*** *qui souhaitent jouer un rôle, préalablement défini, lors de la gestion de crise. Ils viennent en* ***renfort pour aider l'équipe communale*** *à soutenir la population.*

Un appel à volontaires sera lancé en 2022 par la commune...

LA VIE DE VOS COMMISSIONS

Vie associative, sport, culture et communication

Du monde au forum des associations

L'organisation d'une manifestation n'est pas chose aisée en ce moment : « *les autorités imposent des directives sanitaires auxquelles on ne peut déroger. Il* ***en va de l'intérêt de tous*** » explique Didier CHAUVIÈRE, 1er Adjoint, en charge de la Vie associative, sport, culture et communication. Aussi, pour le **forum des associations**, qui a eu lieu samedi 4 septembre, le Pass sanitaire et le masque étaient de rigueur pour pouvoir entrer sur le site de l'hippodrome. « *Nous avions peur que cela freine le public et les 34 associations inscrites. En fait,* ***les Cordemaisiens sont venus nombreux*** *et une seule association s'est désistée* », se réjouit-il. Afin de respecter les distanciations, les 33 stands ont été répartis dans des salles différentes et quelques-uns à l'extérieur, protégés par un préau.

« *Finalement,* ***ce concept laisse plus de place au public et les stands sont plus visibles****. Nous pensons renouveler une organisation quasi similaire l'année prochaine, en incluant des animations et la possibilité d'une restauration sur place* » informe-t-il. « *L'association Workout Bodyz nous a offert quelques démonstrations de force qui ont eu beaucoup de succès et M. THIERCELIN, l'apiculteur de l'UNAPLA qui gère les ruches communales, a procédé à l'extraction du miel devant le public* ». Didier CHAUVIÈRE souhaite qu'à l'avenir **les associations intéressées puissent faire la démonstration de leurs activités lors du forum**. Dans l'ensemble, les retours sont plutôt positifs. Les associations ont applaudi le discours d'accueil de Daniel GUILLÉ, le Maire, qui les a chaudement remerciées pour leur travail et leur investissement et a salué « ***l'engagement des bénévoles qui agissent pour l'intérêt général*** ». Les Cordemaisiens interrogés ont été unanimes sur le fait qu'ils étaient ravis que la commune ait maintenu le forum. De plus, la présence de nombreux élus sur place toute la journée a été remarquée et appréciée : « *mes collègues se sont mobilisés pour donner un coup de main, notamment pour la vérification du Pass sanitaire* » explique Didier CHAUVIÈRE. Lors des prochaines éditions, il souhaite faire de ce forum « ***une fête pour les associations et les Cordemaisiens****, une journée où tout le monde pourra se retrouver et profiter d'un moment convivial, loin des tracas qu'apporte quelquefois la rentrée* ».

Relations sociales, Conseil des Sages et monde agricole

Des Sages à Cordemais !

L'équipe municipale, attachée au principe de **participation des Cordemaisiens à la vie de la commune**, a décidé la création d'un Conseil des Sages. Suite à la mise en place de cette **institution consultative** lors du Conseil Municipal du 3 juillet 2021, un appel à candidature a été lancé auprès des habitants. Au vu des candidatures reçues, le Conseil Municipal, réuni le 23 octobre dernier, a désigné les **13 membres du Conseil des Sages.** « *Cette assemblée respecte la parité* » fait remarquer Franck CLOUET, 3ème Adjoint, en charge des Relations sociales, Conseil des Sages et monde agricole.

Les membres du Conseil des Sages

Chantal DENIAUD,
Alain FOURAGE,
Martine GRANDIN,
Brigitte GUERCHET,
Marie-Thérèse LAUNAY,
Yves MARCELLIER,
Brigitte MENAGER,
Raymond MORTIER-DORIAN,
Marie-Dominique NOEL,
Monique PENNEGAT,
Michel PRIOU,
Marie-Claire THEBAUD,
Michel TILLAUD.

Vie scolaire, enfance jeunesse

Un pique-nique de folie...

Pour le dernier jour de classe en juillet, **la commune a organisé un pique-nique géant festif pour l'ensemble des élèves des écoles Pierre et Marie Curie et Sainte-Anne** : « *l'objectif était de terminer l'année scolaire en beauté, mais aussi de contrebalancer l'annulation de la Fête de l'école pour la deuxième année consécutive en raison du contexte sanitaire* » explique Émilie CHAPALAIN, 8ème Adjointe à la Vie scolaire, enfance jeunesse.
Les 147 maternels ont pique-niqué au restaurant scolaire, dans une ambiance celtique. Le groupe « The Greenings » a animé leur déjeuner au son du violon et de la guitare. « *Les enfants se sont mis d'eux-mêmes à frapper dans leurs mains ; ils se sont vraiment bien amusés !* » apprécie t-elle.
Les 272 élémentaires, quant à eux, se sont rassemblés dans l'enceinte de l'hippodrome où ils ont, eux aussi, profité du pique-nique préparé par les agents du restaurant scolaire. Ensuite, l'équipe d'animateurs leur avait concocté des **Olympiades avec 5 ateliers différents** : « *par classe, ils se sont affrontés à tour de rôle sur des activités ludiques, des parcours sportifs et des jeux qui faisaient appel à leurs connaissances, comme le blind test de musiques de films et séries pour la jeunesse* » explique Baptiste MEILLOUR, coordonnateur du temps de la pause méridienne.
Et pour finir, **« The Greenings » leur a proposé un mini concert** dans l'espace Jean Doucet avant le retour à l'école vers 15h00. « *C'était intense, très animé, très festif !* » se réjouit-il. « *Les enfants étaient ravis, les rires et les cris de joie ont résonné pendant toute la durée du temps de pause méridien* ».

Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'investissement collectif : « *c'était un défit de rassembler les deux écoles au complet avec des animations communes, et ce avec les contraintes sanitaires en plus* » insiste Émilie CHAPALAIN. « *Je tiens à remercier les agents communaux qui ont fait un travail extraordinaire, les enseignants qui ont soutenu le projet, les élus et les parents d'élèves bénévoles qui se sont mobilisés pour encadrer les enfants* ». Mention particulière pour Monsieur le Maire, Daniel GUILLÉ, qui n'a pas hésité, comme d'autres collègues élus, à prendre en charge une classe pendant l'événement.

Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine communal

« *La complémentarité Vidéoprotection, Police Municipale, Gendarmerie et société de gardiennage donne de bons résultats* » déclare André LANCIEN, 7ème Adjoint chargé de la commission Tranquillité publique, urbanisme et patrimoine. En effet, ce fonctionnement a permis de **limiter les actes délictueux ou d'incivilités cet été**. « *Nous allons aussi réactiver les systèmes* «Voisins vigilants» *et* «Participation citoyenne», *tombés un peu dans l'oubli, qui trouveront naturellement leur place dans ce dispositif* » informe-t-il. Par ailleurs, une réflexion sur la sécurité des piétons dans le bourg est actuellement menées par les élus. En ce qui concerne l'urbanisation, les lotissements « Les Jardins du Prieuré », « Domaine de l'Abbaye », ceux du Lavoir et de La Croix Morzel sont en phase de complétude. Des permis d'aménager ont été déposés ; certains, comme ceux prévus rue des Bleuets à La Croix Morzel, rue de la Pierre Levée et rue de Plaisance dans le bourg, sont attendus. « *Le lissage des projets est un facteur important à intégrer au regard des capacités des infrastructures communales et doit retenir toute l'attention nécessaire de la Commission* ».

Les chiffres de la rentrée

Effectifs de l'école Pierre et Marie Curie :

- Maternelle : 120
- Élémentaire : 221

Soit un total de **341 élèves** en septembre

Effectifs de l'école Sainte-Anne :

- Maternelle : 63
- Élémentaire : 105

Soit un total de **168 élèves** en septembre.

Effectifs du collège Paul Gauguin :

De la 6ème à la 3ème :
579 collégiens.

LA VIE DE VOS COMMISSIONS

Espaces végétalisés, transition écologique

Recyclez vos masques !

Depuis quelques temps, la commune a mis à disposition des habitants des **containers en carton** dans lesquels ils sont invités à déposer leurs **masques usagés** : « *seuls les **masques chirurgicaux en polypropylène** sont acceptés* » informe Alexia ROUSSEAU, 6ème Adjointe, chargée des Espaces végétalisés et de la transition écologique. « *Ces masques sont un risque de pollution évident pour la nature ; en les déposant dans les containers, ils seront recyclés* ». En effet, les bacs sont régulièrement collectés par la société RECYCLO (groupement de La Poste et Suez) et envoyés à l'entreprise VERSOO, près d'Angers. Cette dernière broie les masques et les extrude en granulés de plastique afin qu'ils soient utilisés par des plasturgistes pour la production de nouveaux objets en polypropylène. Il y a actuellement **8 containers sur Cordemais**, situés dans divers lieux communaux, notamment à l'hippodrome et à la salle des Tilleuls. Les lieux publics les plus accessibles restent **l'Hôtel de Ville et la médiathèque** (dans le hall d'accueil du bâtiment) : « *nous réfléchissons à augmenter les endroits susceptibles de recevoir ces containers* ».

La seconde vie de vos sapins de Noël

L'odeur d'un vrai sapin dans la maison, au moment de Noël, c'est magique ! Mais après, que faire de son arbre s'il n'a pas ses racines et ne peut être replanté dans son jardin ? **La commune de Cordemais vous propose de le recycler**. En effet, après les fêtes, vous pourrez amener au Centre Technique Municipal, **lors d'une permanence qui vous sera communiquée ultérieurement**, votre sapin afin qu'il soit broyé : « *le broyage sera utilisé pour pailler les espaces verts de la commune* » explique Alexia ROUSSEAU, 6ème Adjointe. La mairie fera d'ailleurs de même avec ses propres sapins qui décoreront l'Hôtel de Ville et son parvis : « *ils seront achetés dans une pépinière locale qui a été récompensée pour l'ensemble de sa démarche environnementale et seront ensuite reclyclés par nos soins* ».

Solidarité, proximité des services publics, commerces, artisanats et Conseil des Jeunes

Communiquer avec nos artisans et commerçants

La commune a transmis à tous les artisans et commerçants Cordemaisiens connus un questionnaire « *afin de pouvoir communiquer avec eux* » explique Lydie RETAILLEAU, 4ème Adjointe chargée de la Solidarité, proximité des services publics, commerces, artisanats et Conseil des Jeunes. « *En plus d'un recensement, c'est un moyen de connaître leurs avis concernant leurs relations avec la mairie et leurs besoins* ». Les données recueillies, non communicables, sont conservées dans un fichier qui respecte les obligations imposées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). « *Pour le moment, nous avons 30 % de retour.* ***J'invite les commerçants ou artisans qui n'auraient pas encore renvoyé le questionnaire à le faire rapidement et ceux qui ne l'ont pas reçu à contacter nos services*** ».

AU COEUR DE...

Finances publiques et budgets communaux

Élaboration du budget communal : comment ça marche ?

Les élus planchent actuellement sur l'élaboration du budget communal 2022. Le vote du Budget Primitif, qui devra obligatoirement intervenir avant le 15 avril, est l'acte essentiel d'une collectivité. Il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises pour l'année à venir. C'est pourquoi il est précédé de la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB), pemettant ainsi d'engager la discussion au sein du Conseil Municipal, où élus majoritaires et d'opposition peuvent s'exprimer et donner leurs avis lors d'un débat.

Les étapes d'élaboration

La préparation du budget incombe à l'exécutif, c'est-à-dire au Maire. Il est aidé par l'Adjoint aux finances et les services municipaux compétents. Tout le monde intervient dans l'élaboration du budget communal, des élus aux agents, en passant par les habitants et organismes extérieurs. Pour les communes de plus de 3 500 habitants, comme Cordemais, l'élaboration du budget peut être découpée en 4 phases : la construction, le débat, la décision et le contrôle.

Après le vote, le budget communal est transmis au Préfet qui exerce un contrôle de légalité et un contrôle budgétaire en liaison avec la Chambre régionale des comptes qu'il saisit et à laquelle il demande un avis.

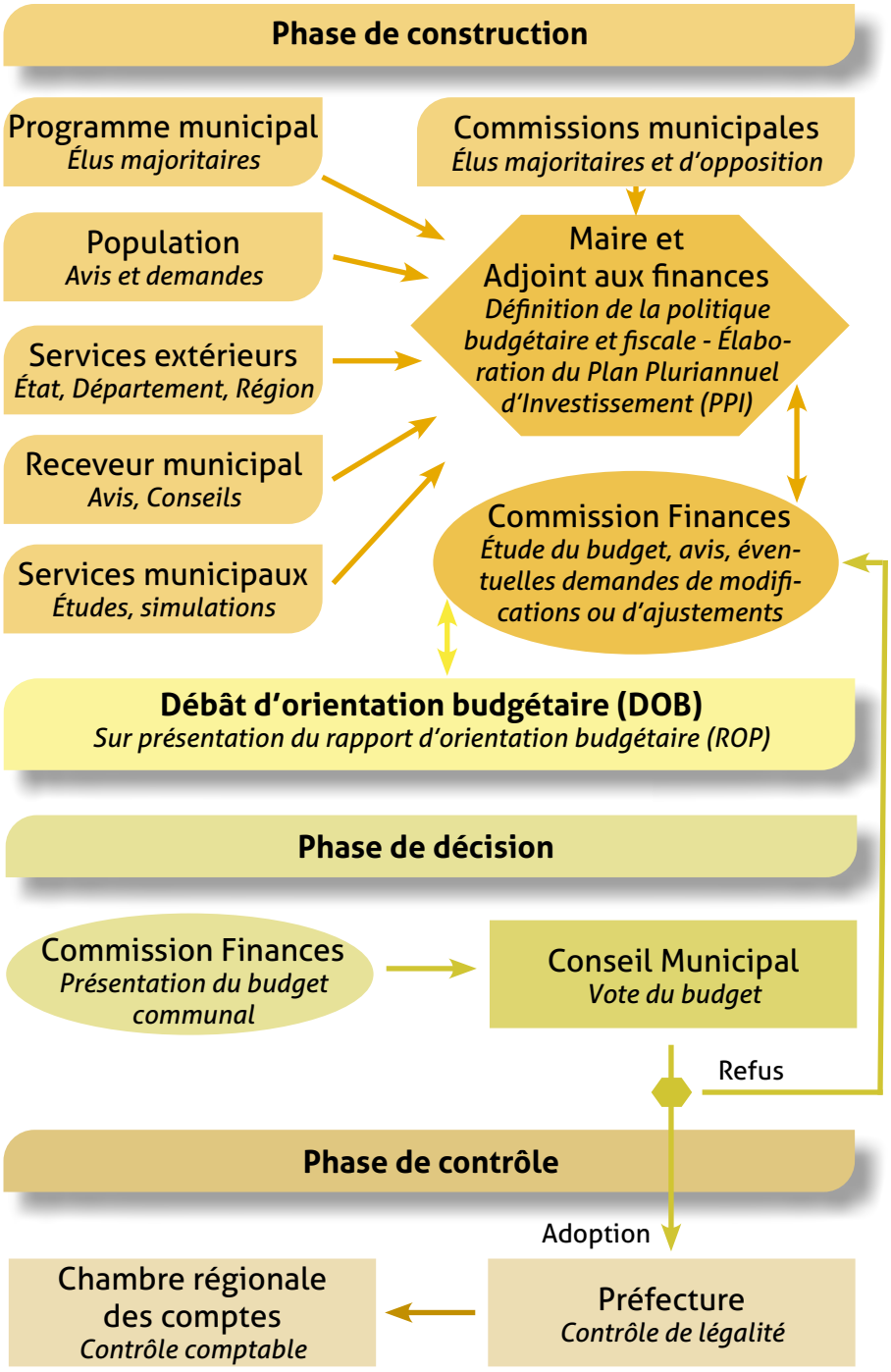

AU COEUR DE...

La constitution du budget communal

Le budget d'une commune, comme tout budget, est constitué de dépenses et de recettes. Mais il ne fonctionne pas simplement comme une trésorerie, avec des entrées et des sorties : il résulte de l'équilibre comptable entre le fonctionnement et l'investissement, via ses capacités d'autofinancement.

LES RECETTES

Contributions de production : **péréquation intercommunale** (redistribution de la cotisation foncière des entreprises).

Les impôts locaux : taxe d'habitation (payée par certains habitants) et la taxe foncière (payée par les propriétaires de biens immobiliers).

Les produits de l'exploitation du domaine et des services publics locaux : location des salles communales, loyers des propriétés communales (baux commerciaux, foyers locatifs...).

Les dotations versées par l'État liées à la **décentralisation** (aide financière pour la gestion des écoles publiques par exemple), à la **péréquation** (mécanisme de redistribution visant à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales) et aux **subventions** pour des projets communaux.

Les recettes d'investissement : vente de terrains et d'immeubles, emprunts, subventions d'investissement, excédent de fonctionnement...

Si vous souhaitez approfondir le sujet du budget communal, nous vous conseillo
et la vidéo sur YouTube via le lien

« ***Les prévisions 2021 n'ont pas été entièrement réalisées en raison, essentiellement, de la situation sanitaire*** », informe Pascale CORMERAIS, 2ème Adjointe au Maire, chargée des Finances publiques et budgets communaux. « *Certaines dépenses seront reportées sur 2022* ». L'élaboration du budget permettra aussi de réviser le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), qui détermine les grands projets et travaux souhaités par les élus pendant leur mandat : « ***dans l'intérêt des habitants, il est parfois nécessaire de revoir nos objectifs*** *en tenant compte des priorités et de la conjoncture qui évolue* » explique-t-elle. « *En 2022, nous finaliserons les investissements sur l'espace associatif en contractant le 1er emprunt de la commune* ». L'ensemble du budget sera communiqué dès le vote, en mars/avril, sur les panneaux d'affichage et sur Internet. Il fera aussi l'objet d'une présentation dans le Cordemag' qui sortira début juillet.

LES DÉPENSES

Fonctionnement : subventions aux associations, petit entretien des bâtiments communaux, fournitures et services nécessaires à la gestion courante, frais de personnel, indemnités des élus…

Équipement et gros travaux (investissement) : constructions et travaux neufs, grosses réparations, acquisitions de terrains et d'immeubles.

Le remboursement d'emprunts

ns le site Internet : http://dessinemoileco.com/lelaboration-du-budget-dune-commune/
suivant : https://youtu.be/z55a4FDnzrQ

AU COEUR DE...

3 femmes qui n'ont pas froid aux yeux !

Zoom sur 3 Cordemaisiennes qui viennent de reprendre un commerce ou créer leur activité...

Au bout des ciseaux

Depuis le 1er mars 2021, Sandra MAUDET est à la tête du salon de coiffure initialement tenu par Madame CHAPRON, partie profiter d'une retraite bien méritée.
« *Reprendre le salon après y avoir été salariée pendant 13 ans m'a paru comme une évidence !* » affirme la nouvelle patronne. « *C'était déjà en projet depuis un moment* » ajoute-t-elle. Sandra MAUDET a rebaptisé judicieusement son commerce « **Au bout des ciseaux** » et accueille sa clientèle féminine et masculine dans un nouveau décor : « *j'ai souhaité marquer le changement en aménageant le salon à mon image* » explique-t-elle. En plus de la coiffure, elle vend des bijoux fantaisie et des produits de beauté. « *Je propose aussi des cartes cadeaux* ».

Salon de coiffure « Au bout des ciseaux »
7 place de l'église à Cordemais
Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
le samedi matin de 9h00 à 12h00.
Contact : Sandra MAUDET au **02 40 57 80 97**

Le bien-être au naturel

La naturopathie est un ensemble de pratiques visant à aider l'organisme. « *En agissant sur son alimentation, ses émotions, ou encore son activité physique, il est possible de renforcer les défenses naturelles de son corps* » explique Céline CHEVALIER, conseillère en naturopathie, installée depuis le 2 septembre à Cordemais. « *J'analyse l'hygiène de vie de mes clients et, en fonction de ce bilan, je leur conseille des attitudes et mesures à adopter afin de rééquilibrer leur vie pour un meilleur bien être, aussi bien physique que moral* ».

Naturonirique
Pour une consultation à votre domicile ou par visio, contactez le **06 14 06 03 15** ou envoyez un message à naturonirique@gmail.com

Une reconversion en décoration

« *Pendant les différents confinements, j'ai pris le temps de réfléchir à mon avenir professionnel* » commence Jeanne DELANOË. Forte de son expérience de peintre en bâtiment, métier qu'elle exerce depuis 14 ans, elle souhaitait se rediriger vers la décoration intérieure : « *j'aime finaliser les détails, prendre le temps de bien faire...* ». Aussi, en juillet, sous le statut d'autoentrepreneure, elle fonde **Delano&déco** : « *je conseille mes clients sur les couleurs, les textures... et peins ou habille leurs murs à leur image* ». Ayant plusieurs cordes à son arc, elle réalise aussi de la tapisserie d'ameublement (réfection de sièges, rideaux sur mesure...), de la rénovation et relooking de meubles.

Delano&déco
Tél. : 07 56 91 36 15
Mail : delanoedeco@outlook.com
Vous pouvez aussi la suivre sur
https://www.instagram.com/delanoedeco/
et sur
https://www.facebook.com/Delanoedeco/

Cormaris Triathlon : une école 2 étoiles

Avec ses 38 élèves, l'école de triathlon de Cordemais se porte bien et n'a pas autant souffert des contraintes sanitaires que les sports collectifs et/ou se pratiquant en salle. Gérée par Cormaris Triathlon, section de l'Association Sportive Cordemaisienne (ASC), elle forme le souffle et le mental de ses jeunes triathlètes.

Former le corps et la tête

« *L'école de Cormaris Triathlon est labellisée 2 étoiles depuis 4 ans* » déclarent fièrement Delphine MÉNAGER et Richard LANCELEUR, co-responsables de la section de l'ASC. « *C'est le fruit d'un long travail mené par les équipes dirigeantes successives et d'un gros effort de formation* ». En effet, depuis la création de l'association il y a 10 ans, **11 bénévoles ont obtenu leurs brevets fédéraux, 5 sont actuellement formateurs au club**. « *Les deux étoiles accordées par la Ligue de triathlon des Pays de la Loire récompensent la qualité de l'enseignement pratiqué auprès des jeunes et l'engagement des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps* ». Pour intégrer l'école, il faut avoir entre 8 et 17 ans et il est préférable d'avoir des bases en natation. Mais les plus petits ne débutent pas directement l'entraînement des 3 sports qui composent le triathlon (voir encadré) : « *nous les initions d'abord au VTT sur chemins uniquement, pour raison de sécurité. Ils ne commencent le vélo de route qu'à 13 ans* » explique Delphine MÉNAGER. « *Il y a entraînement tous les soirs du lundi au jeudi et le samedi. Les enfants viennent en fonction de leurs disponibilités, des disciplines qu'ils souhaitent travailler et surtout de leurs ambitions ; ils savent que leurs résultats dépendront de leur assiduité* ». Pour la compétition, dont les distances d'épreuves sont adaptées en fonction de l'âge, ils sont libres d'y participer : « *nous leur conseillons de débuter par le duathlon qui ne comporte que deux disciplines* ». Les co-responsables, triathlètes eux-mêmes, savent que pour pratiquer ce sport il ne suffit pas d'avoir du souffle : « *le mental est important ; il faut aimer se faire mal* ». Mais avant la compétition, la volonté de l'école est d'inculquer aux jeunes des valeurs tels que **l'esprit d'équipe et le bien vivre ensemble** : « *nous formons le corps et la tête, le tout dans une ambiance conviviale et familiale* » précisent-ils. Les règles de sécurité sont aussi enseignées et tiennent à cœur aux formateurs : « *l'association offre à chacun de ses adhérents un gilet jaune personnalisé. Il est obligatoire à chaque entraînement, que ce soit à pied ou en vélo* ». Des ateliers sur l'entretien du matériel, notamment du vélo, sont également en projet.

De jeunes triathlètes se distinguent

4 jeunes formés à Cormaris Triatlhon ont participé aux sélectifs et gagné leur place au Championnat de France 2021.
« *Malgré la situation sanitaire, ils ont continué à s'entraîner* », explique Delphine MÉNAGER. **César**, **Cléore**, **Quentin** et **Romain**, ont fait d'excellents chronos au Championnat. « *C'est une belle vitrine pour l'école de Cordemais, une motivation pour leurs camarades et une grande fierté pour leurs entraîneurs* ». Gageons que d'autres triathlètes leur amboîteront le pas prochainement !

Le **triathlon** est un sport constitué de **3 disciplines** d'endurance enchaînées sans repos : natation, cyclisme sur route et course à pied. Apparu dans les années 70, il a de plus en plus d'adeptes, surtout depuis qu'il est devenu épreuve olympique en l'an 2000 au Jeux de Sydney. Plusieurs sports en sont dérivés, comme le duathlon (vélo et course à pied) ou l'aquathlon (natation et course à pied).

AGENDA

Décembre 2021

Samedi 4
LA RONDE DES HISTOIRES
à la médiathèque

Samedi 4
NI BREL NI BARBARA
Spectacle musical
proposé par l'ACLC au théâtre

Samedi 4
LECTURES THÉÂTRALISÉES
« Quelques mots d'amour »
à la médiathèque

Samedi 4
REPAS DES AÎNÉS
organisé par la commune
et le C.C.A.S.

Dimanche 19
COURSES HIPPIQUES à l'hippodrome
proposées par la Sté des Courses

Mardi 28 et mercredi 29
CIRQUE DE NOËL
2 séances par jour : 15h00 et 20h00
(jauge limitée à 600 spectateurs)
proposé par la commune

Janvier 2022

Vendredi 7
VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION
Proposés par la commune

Dimanche 16
COURSES HIPPIQUES à l'hippodrome
proposées par la Sté des Courses

Samedi 22
COURSES HIPPIQUES à l'hippodrome
proposées par la Sté des Courses

Mars 2022

Vendredi 11
COURSES HIPPIQUES à l'hippodrome
proposées par la Sté des Courses

À l'heure où nous éditons ce Cordemag', nous ne connaissons pas encore les dates des événements des associations pour l'année 2022.

Vous pourrez retrouver le programme complet sur www.cordemais.fr

Regard d'Artiste
La rétrospective des expositions « Regard d'artiste », prévue initialement en novembre 2021, a dû être repoussée.
Elle aura lieu en novembre 2022.
Vous remerciant de votre compréhension.

ÉTAT-CIVIL

Décès

08.01.21 : **Odette CARRETERO veuve OLMOS** (82 ans) – EHPAD Le Prieuré

23.01.21 : **Rémy POULEAU** (81 ans) EHPAD Le Prieuré

01.02.21 : **Maurice VOLAND** (82 ans) EHPAD Le Prieuré

05.02.21 : **Michel MARIAUD** (71 ans) – EHPAD Le Prieuré

21.02.21 : **Hélène MARTIN** (92 ans) – EHPAD Le Prieuré

13.03.21 : **Yvette BARDIN veuve GOUPIL** (90 ans) EHPAD Le Prieuré

19.03.21 : **Francesco FIORE** (71 ans) – 5 rue des Sables

30.03.21 : **Robert LETHEREAU** (92 ans) EHPAD Le Prieuré

20.04.21 : **Jacques BIORET** (83 ans) – EHPAD Le Prieuré

28.04.21 : **Marguerite BABIN épouse BABIN** (89 ans) Les Garennes

08.05.21 : **André LE HUGEUR** (89 ans) EHPAD Le Prieuré

13.06.21 : **Gérard TESSON** (73 ans) – 3 La Gentais

15.06.21 : **Stéfania SZAMLEWSKI veuve KAPUSTYNSKI** (96 ans) - EHPAD Le Prieuré

21.06.21 : **Jacqueline BRÉBANT veuve ROUSSEL** (100 ans) - EHPAD Le Prieuré

24.06.21 : **Eugène LEMERLE** (97 ans) - EHPAD Le Prieuré

08.07.21 : **Clémentine COLAS épouse DUCOIN** (84 ans) EHPAD Le Prieuré

20.07.21 : **Raymond CHEVAL** (96 ans) EHPAD Le Prieuré

07.09.21 : **Claude JAMET** (85 ans) – 3 rue Mozon

01.08.21 : **Gilberte BRETÉCHER veuve CRÉAU** (91 ans) EHPAD Le Prieuré

12.09.21 : **Marie SÉNÉ veuve GUILLOTIN** (89 ans) EHPAD Le Prieuré

13.09.21 : **Annette HURVOY veuve NOUAIS** (86 ans) EHPAD Le Prieuré

19.09.21 : **Vincent GENDRON** (60 ans) – 21 La Poirie

24.09.21 : **Marie Thérèse MICHEL épouse DOCEUL** (65 ans) – 11 rue de la Chaussée

29.09.21 : **Michel TURBAN** (83 ans) 3 Bel Air Sous La Haie

08.10.21 : **Daniel TEXIER** (72 ans) – 55 rue de la Loire

13.10.21 : **Marcel HAURAIX** (94 ans) – EHPAD Le Prieuré

Naissances

09.01.21 : **Louis PASGRIMAUD** 12 rue Mozon

14.01.21 : **Sohan HAMON** 9 La Gaudinière

21.01.21 : **Ewenn PEOCH** 1 rue Jules Verne

06.02.21 : **Ludivine BARAT LECLERC** 32 L'Angle

22.02.21 : **Jenna CHATELLIER** – Le Saindeau

28.02.21 : **Milo FAIRAND** – 19 rue de la Gare

05.03.21 : **Noé GUÉRIN** – 18 rue de la Loire

19.03.21 : **Hina HAVARD** – 10 rue du Commerce

11.04.21 : **Lezïo ANGÉLINI** – 10 rue d'Anjou

16.04.21 : **Akira ALBESPY** – 6 La Lande de Châtillon

04.05.21 : **Élyana LE BIHAN** – 12 rue Louis Fairand

14.05.21 : **Charlie TOMASZEK** – 22 Le Clos

31.05.21 : **Télio BOSSÉ** – 2 Le Préau

02.06.21 : **Nolan BOUHIER KOUEMBITIE** 22 La Noé Durée

07.06.21 : **Leyla JEZEQUEL** – 30 rue de la Loire

23.06.21 : **Carmen SORIA** – 5 La Herguenais

13.07.21 : **Agathe LE FUR** – 8 rue Mozon

14.07.21 : **Esteban SAUSSÉ** – 11 La Violais

16.07.21 : **Tom RAULT** – 8 rue Louis Fairand

24.08.21 : **Agathe ROY** – 6 impasse des Camélias

24.08.21 : **Alix ROY** – 6 impasse des Camélias

29.08.21 : **Yanis LABARRE** – 3 La Moulerie

20.09.21 : **Diaz SERRA** – 4 La Salmonais

23.09.21 : **Charlotte MAUBIAN** – 59 rue des Sables

Mariages

28.08.21 : **Julia CHENU** et **Sylvain MARSAC** 6 La Poirie

02.10.21 : **Magalie GUILLOU** et **Philippe CHALON** 2 rue Mozon

LA TRIBUNE

Tribune de la majorité

L'équipe majoritaire invite les Cordemaisiennes et les Cordemaisiens à prendre connaissance des différentes rubriques de ce Cordemag', ainsi que des informations régulières publiées sur www.cordemais.fr pour suivre les actions réalisées et les projets actuellement en cours.

Tribune de l'opposition

Au moment où nous éditons ce Cordemag', nous n'avons pas reçu le message de l'opposition à communiquer dans cette tribune.

Conseil des Sages

Les 13 membres du Conseil des Sages ont été désignés par le Conseil Munipal
(cf. rubrique « La vie de vos commissions » page 16).

Ils vont bientôt se réunir afin de commencer à travailler ensemble dans l'intérêt des habitants de Cordemais. Ils ne manqueront pas de vous faire part de l'avancée de leurs projets par les différents supports de communication de la commune.

Conseil des Jeunes

Au moment où nous éditons ce Cordemag',
les élections pour élire les membres du Conseil des Jeunes
n'ont pas encore eu lieu.

La liste des jeunes conseillers vous sera communiquée via nos autres supports de communication (site Internet, réseaux sociaux, Info'hebdo...) avant la fin de l'année.

Kilian nous a envoyé une magnifique photo du plan d'eau de la Côte en été.
Bravo à lui !

AVIS AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS...

Envoyez vos photos sur le thème « **ambiance de Noël à Cordemais** »
à comexterne@cordemais.fr
et l'une d'elle sera peut-être dans le prochain magazine municipal ou dans la lettre d'information envoyée tous les vendredis via le site Internet...

Site : www.cordemais.fr

Facebook : Ville Cordemais

Instagram : mairiecordemais

Twitter : @MCordemais

YouTube : Mairie Cordemais

CORDEMAIS

MAIRIE DE CORDEMAIS
Avenue des Quatre Vents
44360 Cordemais
Téléphone. : 02 40 57 85 18
Fax: 02 40 57 80 70
Email : mairie@cordemais.fr